

MÉLANGES RELIGIEUX.

BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES.

ES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et tien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont partout dignes de leur intention : Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, contenant 100 volumes dans la collection pour £3 0 0 ;

Bibliothèque instructive et amusante, format 18°, 160 volumes solidement cartonnés en 120 volumes pour £6 5.

Et enfin : Bibliothèque catholique de Lille, format 18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE,
Rue St. Vincent, No. 3.
Montréal, le 9 juillet 1850.

ST. JEAN-BAPTISTE.

ES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron St. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné.

C. CATELLI,

Rue Notre Dame, près Bonsecours, Montréal, le 4 juin 1850.

LE GUIDE

DE
L'INSTITUT DU
CONTENANT

UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES
DANS LA CIRCUILLAIRE DU SUPERINTENDANT
DE L'ÉCARTATION, ETC.

PAR F. X. VALADE, ECR.

CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. Il forme un Volume format in-12, contenant 200 pages.

Il convient à ce, en achetant le privilégié de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituants, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir prompt débit.

P. GENDRON,
IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
No. 29, rue St. Gabriel,
Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien.
Montreal, le 9 juillet 1850.

LIVRES NEUVEAUX
POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

ES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT éGALISÉS ET PROPS À ÊTRE DONNÉS EN PRIX OU À FORMER LE TOME D'UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS

AUSSI :

Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliques ordinaires et autres.

On prend en paiement des Débentures.

E. R. FABRE ET CIE,
Rue St. Vincent, No. 3,
21 mai 1850.

IMAGES NOUVELLES.
Réduction de prix.

ES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grandes et qualités, qu'il offrent à 7 francs, 12 francs et 30 francs les 100 feuilles.

E. R. FABRE ET CIE,
Rue St. Vincent, No. 3,
21 mai 1850.

NOUVEAUX

CHAPEAUX FRANÇAIS,
Pour MM. du Clergé et autres,

REçUS DIRECTEMENT DE PARIS

ET A VENDRE
A LA LIBRAIRIE DE

E. R. FABRE ET CIE.

Rue St. Vincent, No. 3,
21 mai 1850.

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE,
ou COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par

CHARLES HUBERT LASSISERAYE,
DÉDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE.

A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur-Libraire, rue St. Vincent.—Prix : 2 francs.

MANUEL

DE LA

VIESEXE EPISCOPALE

MESSEURS LES CLÉS trouveront à vendre à l'Imprimerie des Mélanges. LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVER LES EXERCICES DE LA VIE DES ÉVÉQUES. Ce jeu opusculaire sera du plus grand avantage à tous les fidèles en général. Ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite épiscopale dans leur paroisse, feront donc bien de se procurer pour leur propre utilité. Pour cela nous aurons soin d'en envoyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront l'avis de cette année. Le prix en est de deux sols par exemplaire. C'est une bien faible somme pour un joli livret de 64 pages.

Jos. RIVET.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

M. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la Paroisse de Ste. Elisabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS. Ste. Elisabeth, 26 juillet 1850.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

DE

LONDRES.

BANQUE D'EPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN.

CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

26 CORNHILL, LONDRES.

BUREAUX 17 GRANDE RUE EST. ST. JACQUES,

MONTREAL.

BUREAU LOCAL

BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT.

A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR.

H. L. SOUTH, ECR. | W. LUNN, ECR.

MEDECINS CONSULTANTS.

F. T. BADGLEY, ECR., M. D.

H. PELTIER, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Une partie de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissoires des assurés eux-mêmes. Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

2. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissoires des assurés eux-mêmes. Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

3. On ne fait pas payer pour les droits de Timbre pour l'examen médical.

4. Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, soit en augmentation de la somme assurée — et cela au choix qui pourra faire connaître immédiatement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à laquelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé — et de là tous 1 ans.

5. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, si la police ne sera pas payée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où le paiement annuel aura été fait.

6. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du Nord ayant été établi EN CETTE VILLE, les assurances seront acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émises d'ici.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour ce à la province seront confiées de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on paiera les polices expirées de suite au dit bureau sans frais de port.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes les formations complètes au bureau à Montréal, et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc.

Montreal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE,

SUR LA VIE.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOUVERNUR:

LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET

KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAUX PRINCIPAUX.

EDINBURGH.... 1, RUE ST. GEORGE.

MONTREAL.... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N°. 49, MONTREAL.

DIRECTEURS.

L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.

L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.

ALEXANDER SIMPSON, ECR., Châssier de la Banque de Montréal.

CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.

L'HONORABLE J. McCORD.

L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.

H. L. LEMOINE, ECR., Caisier de la Banque du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Avisseur Médical.

JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.

ALFREDERICK DAVIDSON PARKER, Directeur.

Le Capital de la compagnie sera de £500,000 Sterling.

Les primes annuelles pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age. Avec les profits. Sans les profits. Demi-Crédit.

15 1 13 1 1 6 5

20 1 17 1 1 9 11

25 2 2 9 1 14 7

30 2 9 3 2 0 2

35 2 16 7 2 6 4

40 3 6 2 2 14 8

45 3 17 1 3 4 0

50 4 13 1 3 17 11

55 5 17 8 4 19 11

60 7 10 10 6 9 11

1 17 6

2 17 6

2 9 2

2 9 2

2 17 6

3 7 4

4 1 4

5 3 4

6 13 2

7 1 5

8 1 5

9 1 5

10 14 11

11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ECR., des tarifs, prospectus, formulaires de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

PARTAGE DES PROFITS.

Les Directeurs anticipent une répartition très avantageuse dans la division des profits pour l'année 1854.

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être pour être comparables avec la sûreté.

LES PROGRÈS DE LA COMPAGNIE

Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS.

Les Directeurs anticipent une répartition très avantageuse dans la division des profits pour l'année 1854.

Les personnes qui prennent leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolu

pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable.

On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent.

</div